

Avis public du scrutin référendaire

Vote par
correspondance

Municipalité

Vaudreuil-Sur-Le-Lac

Scrutin du

2026

année

10

moi

25

jour

s

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire de la municipalité ou du secteur concerné que :

Page ____ de ____

1. un scrutin est nécessaire à la suite de l'adoption :

☒ du règlement;

☐ de la résolution;

☐ de l'ordonnance;

Pour consultation : Bureau Municipal

Endroit

Dates : 21 au 25 septembre 2026

Heures : 8h30 à 12h et 13h à 14h30

numéro : 401-2026

titre : Règlement d'emprunt numéro 401-2026

objet : Lié à la dépense pour l'achat des lots 1 676 802 et 2 580 981 du Cadastre du Québec (Le Boisé – Phase 2)

date de l'adoption : 9 juillet 2026

montant et emploi projeté des

sommes de l'emprunt (le cas échéant) : 2 575 868\$

2. La question référendaire est la suivante :
Approuvez-vous le Règlement d'emprunt numéro 401-2026 décrétant une dépense de 2 575 868\$ et un emprunt de 2 575 868\$ pour l'acquisition et la protection des lots 1 676 802 et 2 580 981 du Cadastre du Québec, dans la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac (**Le Boisé – Phase 2**)

3. le scrutin concerne :

☒ l'ensemble de la municipalité;

☐ un secteur de la municipalité _____

4. un vote par anticipation, le cas échéant, sera tenu de 12 h à 20 h au(x) endroit(s) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1^{er} jour : endroit Bureau Municipal

date 18 octobre 2026

section de vote (n^{os}) 1 à 3

5. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2026	10	25
année	mois	jour

endroit Bureau Municipal

section de vote (n^{os}) 1 à 3

6. renseignements sur le vote par correspondance :

- le bulletin de vote doit être reçu au bureau du greffier ou secrétaire-trésorier au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2026	10	23
année	mois	jour

- les personnes habiles à voter pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le bulletin de vote pourront communiquer avec le greffier ou secrétaire-trésorier afin de l'obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :
aux jours et aux heures suivants :

2026	10	19
année	mois	jour

Jour : 20 octobre 2026 , de : 16h à : 20h ;

Jour : 21 octobre 2026 , de : 13h à : 16h ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ ;

Jour : _____ , de : _____ à : _____ .

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre ou joindre mon adjoint, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Greffier ou secrétaire-trésorier

Adjoint

Adresse : scrutin@vsl.ca

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de téléphone : _____

7. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit : Bureau Municipal

date : 25 octobre 2026

heure : 20h

Signature

Donné à

Vaudreuil-sur-le-Lac

Municipalité

, le

2026	09	17
année	mois	jour


Greffier ou secrétaire-trésorier